

## ÉCOLE D'ÉTÉ DROITS, CITOYENNETÉ ET HANDICAP : STRATÉGIES D'ÉMANCIPATION

Mot de clôture de la rectrice Magda Fusaro

15 juin 2018

*La version prononcée fait foi.*

---

Monsieur le Professeur de l'École des médias (*Mouloud Boukala*),  
Monsieur le Professeur du Département d'éducation et de formation spécialisées  
(*Jean Horvais*),  
Madame la Professeure du Département de communication sociale et publique  
(*Véronique Leduc*),  
Madame la Professeure associée du Département de communication sociale et  
publique (*Mireille Tremblay*),  
Madame la Directrice du Centre de recherche Cultures – Arts – Sociétés (CELAT)  
(*Magali Uhl*),  
Chers participants et participantes,  
Distingués invités et invitées,

C'est avec plaisir que je viens vous saluer au terme de cette semaine de cours qui, je l'espère, aura su répondre à vos attentes et vous ouvrir davantage à cet horizon singulier, celui des personnes en situation de handicap.

C'était cette année la 2<sup>e</sup> école d'été de l'UQAM sur le thème des droits, de la citoyenneté et des handicaps, dont la raison d'être est de favoriser le respect des droits et l'intégration complète parmi nous de ces personnes. Car nonobstant leur handicap, elles ont un potentiel distinctif et le désir de le mettre au service de la société pour contribuer positivement à son essor.

Ces personnes constituent approximativement 5 % de la communauté étudiante de l'UQAM, et cette population augmente d'année en année. Cette situation n'est pas unique à l'UQAM. Dans toutes les sphères de la société, ces personnes nécessitent qu'on reconnaisse leurs droits et qu'on favorise leur émancipation par des mesures et des attitudes positives.

Cette école d'été est une initiative visionnaire issue d'une collaboration tripartite de longue date avec des partenaires des milieux de l'intervention, de la recherche et des organismes communautaires engagés envers l'éducation à la citoyenneté démocratique, et cela pour répondre à l'appel au respect et à l'égalité d'étudiantes et d'étudiants en situation de handicap. Elle avait été précédée 5 années de suite par la « Semaine Citoyenneté et handicap » qui amorçait la réflexion.

Ce cours est résolument orienté vers l'application effective des connaissances, des compétences et des attitudes que nous nous devons désormais d'acquérir et de cultiver pour reconnaître, promouvoir et respecter les droits fondamentaux des personnes qui vivent avec un handicap, quel qu'il soit.

Il s'agit de militer activement en faveur d'un vivre-ensemble inclusif et de donner ainsi une chance à l'épanouissement et à la contribution de ces personnes. Et cela, au même titre que nous le faisons, de plus en plus, pour les personnes d'origines diverses qui ont choisi de vivre chez nous et pour les membres des communautés LGBTQ.

Si cette semaine a contribué à nourrir votre réflexion sur les conditions de vie de ces personnes et sur les facteurs qui les exilent en quelque sorte dans un monde parallèle, celui de l'exclusion, il vous aura aussi permis, j'en suis sûre, de prendre conscience de l'incidence des obstacles matériels, sociaux et pédagogiques discriminants qu'elles doivent surmonter chaque jour et des difficiles conditions d'exercice de leurs droits.

Ce parcours, tout bref qu'il soit, affine assurément votre compréhension de leur situation. C'est pourquoi je fonde l'espoir que ces stratégies institutionnelles, collectives et individuelles vous permettront de prendre acte de cette réalité à rectifier, de devenir des citoyennes et citoyens proactifs en matière d'inclusion et d'être des porte-étendard résolus et capables de soutenir l'action émancipatrice des personnes en situation de handicap qui affirment et revendiquent leurs droits.

En tant que rectrice, je suis heureuse que notre université porte ce projet d'école d'été, d'abord parce qu'en traitant des droits des personnes en situation de handicap il rejoint les valeurs d'éducation inclusive déjà endossées par l'UQAM depuis sa fondation. Et plus particulièrement parce que l'UQAM désire s'affirmer comme un pôle majeur de la francophonie en matière de diversité, d'inclusion et d'accessibilité.

Permettez-moi de mentionner ici quelques exemples de l'engagement de notre université. Dès sa création, la mission fondamentale de l'UQAM était de démocratiser l'accès aux études supérieures en ciblant une frange de population qui autrement n'y avait pas accès.

En 1985, l'UQAM accueillait le 1<sup>er</sup> service d'accueil et de soutien aux étudiants en situation de handicap à voir le jour au Québec. En 1987, l'Université adoptait sa politique n° 44, qui poursuit le même objectif. Par ses structures internes de services, l'UQAM offre donc une foule de mesures inclusives en amont des situations de handicap, mais aussi des accommodements individualisés en aval, particulièrement sur le plan pédagogique.

Plus récemment, en janvier 2016, l'UQAM a mis sur pied le Groupe de travail sur l'éducation inclusive, dont le mandat était d'examiner les enjeux et défis que présente la diversification de la communauté uqamienne.

En novembre 2017, ce groupe a soumis son rapport, intitulé très justement *Éducation inclusive : une responsabilité collective, une occasion socioéducative pour l'UQAM*.

Pour continuer d'aller au-delà de son énoncé de valeurs et réitérer sa volonté de mieux accompagner ses étudiantes et étudiants à besoins particuliers, l'UQAM s'engage à poursuivre dans cette voie et à diffuser le message que les personnes en situation de handicap sont les bienvenues à l'UQAM.

C'est précisément ce qu'elle a voulu concrétiser en mettant en œuvre ce projet d'école d'été. Et dans la foulée de celle-ci, 4 professeurs développent actuellement un programme court de 2<sup>e</sup> cycle en études critiques sur le handicap, les droits et la citoyenneté, dont le lancement est prévu pour 2019.

Par ailleurs, à la suite de la publication du rapport du Groupe de travail sur l'éducation inclusive, l'UQAM vient aussi de mettre sur pied – en mai 2018 – un Comité permanent sur l'éducation inclusive, dont le rôle est de conseiller les membres de la Commission des études de l'UQAM concernant tout enjeu relatif à l'éducation inclusive.

Ce comité a également reçu le mandat d'élaborer et de proposer aux instances de l'Université une politique officielle en matière d'éducation inclusive.

Ainsi, il est grand temps que, collectivement, nous passions outre les préjugés archaïques. Grand temps que nous reconnaissons les droits fondamentaux des personnes en situation de handicap, et que nous les accueillions de façon ouverte et égalitaire pour ce qu'elles sont en tant que personnes. Mais aussi pour le potentiel qu'elles peuvent mettre au service de la société. Pour cela, nous avons entre autres la responsabilité de faire connaître notre Service d'accueil et de soutien aux étudiants en situation de handicap.

En terminant, je tiens à remercier tous les panélistes et participants, participantes. Merci aux professeurs Mouloud Boukala, Jean Horvais, Véronique Leduc et Mireille Tremblay pour l'organisation de cette école d'été et leur engagement envers cette cause. Je ne peux que souhaiter vivement la pérennité de ce projet, qui contribuera à changer les regards sur les personnes en situation de handicap et qui sera, je le souhaite, un précurseur pour d'autres initiatives brillantes.

J'aimerais souligner la contribution du Mouvement des personnes en situation de handicap, avec messieurs Marcel Blais, du Mouvement Personne d'Abord, et Benoît Racette, d'Ex æquo.

Je ne voudrais pas oublier les doctorantes et doctorants, dont Laurence Parent et Isabelle Boisvert, qui ont participé à la création de la Semaine Citoyenneté et handicap dans les premières années.

Merci aussi à Sylvain Le May, des Services à la vie étudiante, au Service d'accueil et de soutien aux étudiants en situation de handicap, à la Faculté des sciences humaines, à la Faculté de communication, au Service des communications de l'UQAM, ainsi qu'au CELAT pour leur soutien.

Chers étudiants et étudiantes, les stratégies d'intervention que vous avez étudiées sont une réelle promesse de changement constructif vers l'émancipation individuelle et collective des personnes en situation de handicap. Vous êtes devenus des détentrices et détenteurs privilégiés de ces stratégies, et donc des leviers indispensables pour une diffusion et une mise en œuvre authentique de mesures positives à implanter là où vous passerez, pour instaurer un environnement inclusif pérenne. Nous comptons sur vous. À vous, maintenant, d'en cultiver les fruits pour le bien de notre société.

Sur ces quelques mots, je vous libère et vous souhaite à toutes et à tous un très bel été et des vacances reposantes.